



PRÉFET
DES ALPES-MARITIMES



Projet réalisé avec le concours
financier du Programme
d'Investissements d'Avenir

DOSSIER DE PRESSE JANVIER 2018

CAMPUS REGIONAL APPRENTISSAGE

UN PROJET POUR LES JEUNES
ET AU SERVICE DES ENTREPRISES



CONTACTS PRESSE

CCI Nice Côte d'Azur
Catherine JACQUES
04 93 13 73 96
catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Département des Alpes-Maritimes
Julie MOZYAN
04 97 18 62 07
jmoziyan@departement06.fr

Métropole Nice Côte d'Azur
Erwann LE HÔ
04 97 13 47 95
erwann.le-ho@nicecotedazur.org

Région Provence Alpes-Côte d'Azur
Alexandra MATUSCAK
04 91 57 51 64
amatuscak@regionpaca.fr

Préfecture des Alpes-Maritimes
Arielle SOLI
04 93 72 22 40
arielle.soli@alpes-maritimes.gouv.fr

Caisse des Dépôts
Esther EVEN
04 91 39 59 07
esther.even@caissedesdepots.fr

#CampusRégionalApprentissage

DONNÉES CLÉS

- 84 M€ d'investissements
- 2 000 alternants formés/an
- Du CAP au diplôme d'ingénieur

- 24 000 m² de locaux au cœur de l'Eco-Vallée regroupant :
 - Les centres de formation du CAP au diplôme d'ingénieur,
 - Les espaces création d'entreprises, orientation, développement des filières stratégiques, co-working, Point A, évènementiel,
 - Un complexe sportif, un espace de restauration

- Rentrées des alternants échelonnées par phases à partir de fin 2020- 2021



- Une offre complète d'hébergements :
 - 100 studios pour les séjours des alternants
 - 47 logements familiaux de T2 au T4
 - Résidence étudiante Sky vallée à proximité
 - 210 places de stationnement



UN PROJET PARTENARIAL SOUTENU PAR L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS ET DE L'ÉTAT

Le Projet Campus Régional Apprentissage est labellisé et financé au niveau national par le Programme Investissement d'Avenir à hauteur de 15,3 Millions d'Euros. Il s'inscrit plus que jamais dans les priorités du gouvernement en faveur de l'alternance (formation professionnelle et apprentissage).

Co-maitrise d'ouvrage

- CCI Nice Côte d'Azur
- Habitat 06

Partenaires financiers

- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etat, via le Programme d'Investissement d'Avenir, géré par la Caisse des dépôts
- Métropole Nice Côte d'Azur et Ville de Nice
- Département des Alpes-Maritimes
- Habitat 06

Partenaires formation et emploi

- Des opérateurs de formation : le CESI, l'Université Côte d'Azur, les Campus des Métiers et des Qualifications, ...
- Des Fédérations professionnelles : Automobile, Santé- Pharmacie, Nautisme, Banque...
- Des pôles de compétitivité et cluster : SCS, Cap Energie, EducAzur...
- Des acteurs de l'insertion : API Provence, Pôle Emploi...



RÉPARTITION FINANCIÈRE

	Formation et Services aux entreprises			Logement			TOTAL CAMPUS
en M€	Formation	Services aux Entreprises	Total CCINCA	RSJA	Logements actifs	Total Habitat 06	
Investissement total (TTC)	60,9	8,3	69,2	8,0	6,8	14,8	84,0
Financement par la CCINCA	19,9	8,3	28,2				

En M€	Formation	Services aux entreprises	Résidence alternants	Logements locatifs sociaux	Total
PIA	12,0		3,3		15,3
Région PACA	24,0		0,4		24,4
Métropole NCA	3,0		0,4	0,3	3,7
Département 06	2,0		0,2	0,7	2,9
Ville de Nice			0,4	0,3	0,7
Etat (financement logement social)				0,4	0,4
Habitat 06			3,3	5,1	8,4
CCINCA	19,9	8,3			28,2
	60,9	8,3	8,0	6,8	84,0

1. GENÈSE DU PROJET

La CCI Nice Côte d'Azur est un acteur historique et de référence en matière de formation au service du développement des compétences des actifs et de la compétitivité des entreprises :

- Un pôle de formation regroupant 6 établissements de formation scolaire, initiale et continue.
- Une expérience et un savoir-faire reconnu sur les formations en alternance : apprentissage et professionnalisation.
- Une offre qui évolue en fonction des besoins en compétences des filières métiers du territoire

En décembre 2012, l'appel à projets du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) piloté par le commissariat général à l'investissement et géré par la Caisse des dépôts pour le compte de l'Etat, est l'occasion de réaffirmer l'engagement de la CCI dans ce domaine stratégique. Cela permet de mobiliser l'ensemble des partenaires autour d'un projet de référence en formation et innovation au service des jeunes et des entreprises : Le Campus Régional Apprentissage

Une solution d'hébergement, intégrée au projet, est simultanément construite avec Habitat06, bailleur social ancré sur le territoire azuréen.

2. AMBITIONS

Le campus est un accélérateur de projets encourageant l'innovation et les partenariats. Implanté au cœur de l'Eco-Vallée, le campus entend participer à la compétitivité du territoire et de la Région

L'ambition de la CCI Nice Côte d'Azur et de ses partenaires est de concrétiser une priorité nationale en Région PACA : la formation des jeunes par l'alternance et l'accompagnement vers l'emploi. L'objectif est d'équiper durablement le territoire d'un espace dédié aux étudiants, aux entreprises et acteurs du développement économique.

Pour la CCI Nice Côte d'Azur et son Président Jean-Pierre SAVARINO, le campus est un investissement au cœur du projet de mandature, l'un des axes forts : « *former les salariés de demain parce que notre territoire a un besoin vital de compétences et de talents pour réussir son développement actuel et futur.* »

Le campus, qui sera implanté au cœur de l'Eco Vallée et de la technopole Méridia, proposera une offre de formations en alternance du CAP au Bac+5, centrée sur les filières d'avenir du territoire, construite et pilotée avec les professionnels.

Plusieurs établissements de formation s'investissent déjà : le CESI, première école d'ingénieurs en alternance en France et les centres de formation de la CCI. Ceux-ci verront leurs offres évoluer en intégrant les besoins nouveaux des entreprises sur les métiers et compétences d'avenir.

3. UN CAMPUS QUI POSITIONNE L'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE DU CAP A L'ECOLE D'INGÉNIEUR COMME LA VOIE DE RÉFÉRENCE POUR LES JEUNES ET LES ENTREPRISES

Pour donner aux apprentis tous les moyens d'acquérir un métier, de se qualifier et s'insérer dans la vie active, le campus proposera une expérience pédagogique renouvelée : articulation intégrée des temps de formation en entreprise et au campus, personnalisation des apprentissages grâce aux possibilités ouvertes par le digital, développement des compétences comportementales...

En proposant des formations du CAP à l'école d'ingénieur, le Campus Régional Apprentissage couvrira tous les niveaux de qualification avec des formations adaptées aux besoins des entreprises de toutes tailles, des formations nouvelles qui accompagneront le développement des filières d'avenir.

Construite avec les entreprises et organismes de formation partenaires, les filières de formations professionnelles du campus permettront de traiter les différents niveaux de qualification qui correspondent aux métiers et à leurs évolutions. Mais aussi de consolider les possibilités de formation tout au long de la vie et d'accompagner les jeunes talents vers l'enseignement supérieur professionnel.

4. UN CAMPUS QUI PROPOSE AUX ACTEURS DE L'ÉCONOMIE AZURÉENNE DES SOLUTIONS AUX MÉTIERES ET COMPÉTENCES D'AVENIR

Au sein du campus, la CCI Nice Côte d'Azur installera une offre revisitée des filières professionnelles actuellement présentes au sein de son Pôle Formation : Eco mobilité, Pharmacie, Santé, Accompagnement des cycles de vie, services à la personne, Maritime, Nautisme, Yachting, Commerce, Vente, Relation Client, Sûreté et Sécurité

La CCI ouvrira aussi de nouvelles formations sur les filières professionnelles d'avenir du territoire : les métiers du numérique, le secteur de l'énergie... permettant ainsi de doubler le nombre d'alternants formés, de 1000 à 2000.

5. UN CAMPUS QUI CRÉE DE L'EMPLOI ET ORGANISE UN PARCOURS DE RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE ET ADULTE

L'objectif est de faciliter la réussite professionnelle des apprenants en créant un parcours de réussite au sein du Campus en intervenant à chaque étape :

1/ En amont sur les étapes d'orientation – métier, choix de parcours et recherche d'entreprise.

2/ Pendant tout le cursus de formation en soutenant les projets avec un accompagnement personnalisé des difficultés des jeunes (santé, famille, logement, formation...) pour limiter les ruptures de parcours.

3/ A l'issue du cursus en alternance par une dynamique emploi ou entrepreneuriat. L'insertion en emploi ou l'accompagnement à la création, à la reprise d'activité sera un élément important de l'engagement de la CCI et de son réseau d'entreprises dans ce parcours de réussite.

6. UN CAMPUS ORIENTÉ ENTREPRISES

Dans son rôle d'acteur du développement économique des entreprises et du territoire, la CCI installera sur le Campus Régional Apprentissage une offre complète de services aux entreprises pour les accompagner dans tous les stades de leur développement : veille et innovation, financement, gestion environnemental, formalités liées à l'apprentissage, accompagnement des compétences, ingénierie formation, support à la formation...

Le campus facilitera le maillage entre les entreprises, les jeunes et la recherche.

Ce croisement d'acteurs facilitera l'émergence de projets à haute plus-value socio-économique.

7. UN CAMPUS ÉCO-RESPONSABLE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET APPRENDRE

Par nature ce Campus sera exemplaire au niveau Eco responsabilité en répondant positivement à 3 critères du développement durable avec une dimension :

Sociale par son activité de qualification, de développement des compétences et d'insertion professionnelle des jeunes et des adultes

Économique par son action de développement de la compétitivité des entreprises du territoire

Écologique par son modèle d'exploitation : efficacité énergétique, accès facile par mode de transport collectif (lignes 2 et 3 de tramway ; nouvelle gare multimodale, proximité de l'Aéroport)

La qualité de vie au sein du campus sera celle d'un campus urbain moderne avec une vie étudiante permettant à des jeunes, sur des cursus très variés, de bénéficier d'équipements sportifs et culturels, d'espaces de détente et de coworking, de logements étudiants nouvelle génération...





8. ARCHITECTURE & IMPLANTATION

Corinne Vezzoni et Jean-Philippe Cabane

Né d'un intérêt commun de deux maîtres d'ouvrages, la CCI et Habitat 06, le programme a pour ambition de mettre en œuvre une véritable mixité, qui associera plusieurs fonctionnalités urbaines habituellement séparées : habiter, apprendre, entreprendre.

Nous sommes ici dans l'expression symbolique du programme qui doit s'imposer à travers une image unitaire comme un pôle d'excellence régionale.

Cette homogénéité relative est exprimée par l'expression modulaire et le matériau unique (béton clair - Ductal) de ses façades, toutes semblables mais toutes différentes, qui permettent une identification globale du projet à l'échelle de la ville.

L'exposition solaire a dicté l'organisation intérieure du cœur d'îlot en l'ouvrant largement au Sud.

Cette disposition nous permet également de répondre à la hiérarchie des deux voies principales :

- Deux grands volumes sur l'avenue Simone Veil, artère principale de desserte du quartier :
 - o Un signal vertical majeur annonçant l'échelle du projet et son entrée principale,
 - o Un volume horizontal unitaire pour conforter le front urbain de l'avenue.

- A l'inverse, sur la voirie interne au quartier, quatre volumes d'échelle moins importante permettent une présence urbaine plus diversifiée

Un dedans

Le programme nous a permis de travailler l'intérieur de la pièce urbaine en gradins successifs qui associent deux espaces majeurs : « la traverse des entrepreneurs » et le « forum des enseignements » ; une traverse basse et une cour haute.

Cette organisation permet de réaliser la desserte extérieure des différents programmes et de mettre en œuvre trois espaces plantés en cœur de l'îlot propices à la convivialité. Ce large dispositif extérieur est associé à deux échappées visuelles sur la ville depuis la place haute, qui permettent une relation intérieur extérieur.

Réserve verte

2600 m² d'espaces extérieurs seront offerts aux usagers de l'équipement. Cette réponse permet une valeur d'usage et un confort maximum en saison printanière et estivale en milieu méditerranéen.

Trois strates végétales propices à la biodiversité accompagnent les différents jardins : herbacées, arbustives et arborées.

Ainsi, en fonction de l'exposition au soleil, au bruit, de la profondeur possible du substrat terreux et de l'usage, les différentes terrasses seront plantées en jardins thématiques, constituant autant de biotopes bénéfiques à la biodiversité.

Compte tenu du caractère urbain de l'aménagement, des végétaux d'ornement à caractère exotique (jacaranda) bien acclimatés viendront compléter les palettes endémiques, l'objectif étant de réaliser des jardins écologiques et paysagers colorés, accueillants, profitant du climat exceptionnel de Nice. Les floraisons d'automne, d'hiver et de printemps seront privilégiées pour cadrer avec la période scolaire.

Figure simple

Eu égard à la variété des programmes une volumétrie rationnelle et parallélépipédique a été retenue comme garante de la fonctionnalité et de l'harmonie de l'ensemble. Chaque entité est identifiable, mais toutes participent à l'unité de la réponse.

Notre réponse dialogue avec ses voisins proches en reprenant leur altimétrie : celle du commissariat pour les ateliers, celle du bureau Crown pour les volumes d'enseignement.

Homogénéité et hiérarchie des façades

Le parti pris de la verticalité des éléments de façade est partiellement lié à une exposition Est Ouest majoritaire sur la parcelle. Il est constitué de ventelles en béton léger (ductal) dont l'orientation diffère selon l'activité du volume qu'elles abritent. Cela permet une vibration de la façade différente en fonction des programmes. C'est en quelque sorte un empilement de programmes dont la modénature est à la fois semblable et différente. Le tout concourt à un ensemble homogène tout en identifiant chacun d'entre eux.

Inscription sur un territoire singulier : l'Eco-Vallée de la plaine du Var

Le campus sera implanté dans l'Eco-Vallée de la plaine du Var et plus précisément dans la technopole urbaine Nice Méridia. Ce territoire, à forts enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'économie, est une Opérations d'Intérêt National (OIN), avec le développement durable comme ligne directrice. Les collectivités locales, Métropole Nice Côte d'Azur, Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département des Alpes-Maritimes et intercommunalités s'associent pour faire de ce territoire un nouveau modèle de développement. La mise en œuvre et l'aménagement de cette OIN est confiée à l'Établissement Public d'Aménagement Plaine du Var.

C'est sur ce territoire innovant que le futur Campus Régional Apprentissage verra le jour. Un territoire qui, en pleine mutation, permettra au Campus d'être un lieu de convergence des mobilités avec le développement de la ligne 3 du tramway reliant les pôles majeurs de l'Eco-Vallée : aéroport, grand

Aré纳斯, Pôle d'échanges multimodal Saint Augustin... Ce dernier pôle permettra de relier tous les modes de transports entre eux : avion, train, tramway, bus, voiture et vélo. Le Campus bénéficiera également du réseau de bus et des modes de déplacement alternatifs comme l'Auto bleue et le Vélo bleu.



La Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice

La Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur sont toutes deux fortement impliquées dans le projet de campus régional de l'apprentissage. Avec l'EPA, elles aménagent harmonieusement, à l'Ouest de Nice, le territoire de la Plaine du Var : 10 000 hectares répartis sur 15 communes, dont la technopole urbaine – Nice Méridia, qui accueillera le campus régional de l'apprentissage.

L'apprentissage et la formation professionnelle sont des sujets essentiels pour Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Métropole a repris en régie la gestion du Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Carros, rebaptisé CFA Métropole Nice Côte d'Azur, en janvier 2017. Il accueille près de 1180 apprentis par an. Par ailleurs, la Ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur et le CCAS, avec leurs 12 000 agents, constituent le plus gros employeur des Alpes-Maritimes, regroupant 163 métiers : un vivier de compétences dans des secteurs très diversifiés.

Christian Estrosi :

« Ce futur campus régional de l'apprentissage et de la formation est très important pour notre territoire, pour le développement de Nice Méridia, pour l'animation du secteur, pour les entreprises et pour l'emploi de demain. Il sera innovant par la présence, sur un même lieu, de formations initiales en alternance s'adressant notamment à des jeunes dans toute leur diversité d'origine et de parcours, en proposant un large choix de cursus, allant du CAP à l'enseignement supérieur, ainsi que de formations continues. Il s'adresse donc à tous.

La Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur investissent plus de 4,4 millions d'euros dans le Campus Régional d'Apprentissage, en soutenant la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et en engageant la construction d'hébergements et de logements sociaux pour les jeunes travailleurs et les apprentis.

Le développement d'un apprentissage d'excellence et de formations professionnelles adaptées aux territoires constituent pour moi des priorités. Je tiens particulièrement à la pleine réussite de notre Campus Régional d'Apprentissage, qui permettra d'offrir à nos jeunes toutes les chances de trouver un emploi et de réussir leur vie professionnelle. »

Le Département des Alpes-Maritimes et le Campus Régional Apprentissage

Le Département des Alpes-Maritimes participe à hauteur de 2 millions d'euros au financement du Campus Régional Apprentissage.

Pour Charles Ange Ginésy, Président des Alpes-Maritimes :

« Le Département des Alpes-Maritimes est fier de participer à la réalisation du Campus régional d'apprentissage, un projet emblématique pour l'Eco-vallée et plus largement pour notre territoire. L'apprentissage est un mode de formation efficace qui se doit d'être développé. En effet, la formation en apprentissage garantit 80 % d'insertion sur le marché du travail, et permet notamment à nos voisins suisses ou allemands d'afficher un taux de chômage des jeunes de moins de 10% (contre 24% pour la France). Le Département souhaite, aux côtés des CFA, des lycées professionnels, des entreprises et des chambres consulaires, donner une impulsion forte à l'apprentissage dans les Alpes-Maritimes. »

Le Département des Alpes-Maritimes récompense les lauréats du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »

Le Département des Alpes-Maritimes soutient l'apprentissage en récompensant chaque année aux niveaux départemental, régional et national, l'élite des apprentis distingués lors du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France ».

Ce concours créé en 1985 par la Société des Meilleurs Ouvriers de France, réunit chaque année en France plus de 5 000 apprentis d'établissements publics ou privés, couvrant 100 métiers différents.

Un véritable label de sérieux et de qualité reconnu par l'ensemble des entreprises françaises, mais aussi un gage de pérennité de savoir-faire irremplaçables : une ligne précieuse sur le CV des lauréats dans leur recherche d'emploi.

Les lauréats de l'édition 2017 du concours départemental des Alpes-Maritimes, organisé avant l'été par le comité départemental des « Meilleurs Ouvriers de France » avec le soutien du Département en chiffre

- 129 médaillés, dans 34 métiers différents,
- 66 ont été médaillés d'or, 35 d'argent, 28 de bronze.

Le Département a remis à chacun une récompense de 100 € en reconnaissance de cette belle réussite pour un total de 12 900 €.

Région



LA RÉGION S'ENGAGE POUR L'APPRENTISSAGE

Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région, au titre de sa compétence en matière d'apprentissage, participe à hauteur de 24,4 M€ à la réalisation du Campus régional de l'apprentissage de Nice. Ce projet illustre en effet pleinement l'ambition de la Région de créer des pôles d'excellence de valorisation de l'apprentissage, regroupant sur un même lieu l'ensemble des acteurs au service de la réussite professionnelle des jeunes.

L'apprentissage doit devenir une voie de formation initiale d'exception. Cette filière bénéficie d'un excellent taux d'insertion professionnelle, elle est une garantie de plein emploi ! C'est pourquoi nous avons fait de l'apprentissage l'une de nos priorités, avec pour objectif d'atteindre 50 000 apprentis en Provence-Alpes-Côte d'Azur d'ici la fin de mon mandat. Pour cela, j'ai lancé trois mesures fortes : bâtir un partenariat avec le Top 20 des grandes entreprises de notre région pour ajuster au mieux l'offre et la demande, créer des classes prépa apprentissage en collège et accompagner les centres de formation d'apprentis volontaires dans le recrutement d'un développeur apprentissage. Nous avons par ailleurs posé la première pierre du Campus A à Marseille, un lieu unique en France qui ouvrira en 2020. Et nous nous engageons enfin fortement sur la réalisation du Campus régional de l'apprentissage de Nice.

Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Député européen

L'apprentissage est une compétence majeure de la Région et constitue une voie de formation très importante en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2018, la Région investit près de 145 millions d'euros pour mener à bien ses actions, c'est une augmentation de 25 % depuis 2015 :

- Élaboration du plan régional de l'apprentissage, avec de nouvelles formations, adaptées au marché du travail, ouvertes chaque année, du CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur.
- Construire, réhabiliter les locaux des centres de formation d'apprentis (CFA) et financer leurs équipements pédagogiques et numériques, afin d'offrir aux jeunes les meilleures conditions de formation.
- Veiller à la qualité pédagogique, d'accueil et d'accompagnement des apprentis, des formateurs et des personnels des CFA.
- Améliorer les conditions de vie et de formation des apprentis : financement du 1er équipement professionnel, gratuité des transports domicile-CFA avec la carte ZOU ! et aide financière jusqu'à 1 200 € avec le Fonds d'aide régionale aux apprentis (FARA).
- Soutenir financièrement les entreprises employeuses d'apprentis.

Préfecture des Alpes-Maritimes



La Caisse des dépôts

Le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3) compte douze opérateurs. Le Groupe Caisse des dépôts en est le plus grand en termes de fonds sous gestion pour le compte de l'Etat (environ 23Mds€). Le PIA finance des entreprises et projets innovants depuis la recherche fondamentale jusqu'au déploiement en région ou sur l'ensemble du territoire en passant par la formation initiale ainsi que la formation professionnelle. Toutes les actions liées à la formation (formation par alternance FPA dans le cadre du PIA1, partenariat pour la formation professionnelle et l'emploi PFPE dans le cadre du PIA2 et la qualification et l'adaptation de la main d'œuvre (A venir dans le cadre du PIA3) ont été confiées à la CDC.

Outre la définition stratégique des Actions avec le Commissariat général à l'investissement (CGI), la CDC prépare et lance les appels à projet (AAP), instruits les dossiers reçus, organise les comités de sélection, engage les fonds vis-à-vis des projets, contractualise avec les lauréats et décaisse les fonds au nom de l'Etat. En aval, la CDC assure le suivi des projets et le reporting au CGI (liste non exhaustive).

Le Campus des métiers de la région PACA à Nice est l'un des lauréats de l'AAP Formation par Alternance lancé et géré par la CDC en 2010 et 2014. Cet AAP était doté de 450 M€ répartis en 2 actions :

- Action 1 - Modernisation de l'appareil de formation en alternance pour accompagner la transformation des formations en alternance existantes et leur ouverture à de nouveaux champs.
- Action 2 - Développement de solutions d'hébergement pour faciliter l'autonomie des jeunes engagés dans ce type de parcours professionnel par le développement concomitant de solutions d'hébergement qui leur soient spécifiquement destinées.

En PACA, les résultats de l'AAP ont été les suivants :

- 7 projets ont été sélectionnés qui accueilleront à terme sur sites 5.000 apprenants dont 2.200 supplémentaires.
- Le montant total des engagements de la CDC au titre de l'Action FPA et pour le compte du PIA est de 45,5 M€,
- Doté de 15,3 M€, le Campus Régional Apprentissage est l'un des premiers Campus au niveau national, avec l'Université Régionale des Métiers à Marseille, doté de 15,9 M€ et le campus des métiers de Brest doté de 11 M€ par le PIA.

La Région PACA a également profité de l'AAP PFPE pour un montant d'environ 2,5M€ captant ainsi près de 48M€ dans l'intérêt de la formation. Le programme Formation Professionnelle du PIA3 connu sous le nom de « adaptation et qualification de la main d'œuvre » sera dans la continuité de PFPE.

L'EPA Nice Eco-Vallée

Le Campus Régional d'Apprentissage répond, par son programme et sa qualité architecturale, aux ambitions et enjeux du quartier Nice Méridia. Situé à l'entrée de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), le long de l'avenue Simone Veil, il occupe une situation privilégiée et constitue un des projets structurants de la technopole urbaine. Pièce urbaine mêlant formation, services aux entreprises et hébergement, il s'inscrit parfaitement dans les objectifs de mixité et de création d'un lieu de brassage entre étudiants, entreprises et professionnels. Il participe de la démarche d'intégration et de développement d'un pôle formation d'envergure, académique et privé, de rayonnement technopolitain pour le territoire et l'Eco-Vallée.

Nice Méridia, technopole urbaine, est un concept imaginé par l'architecte urbaniste Christian Devillers. Elle conjugue les avantages spécifiques d'une technopole et ceux d'une implantation urbaine où tout est accessible. Espace urbain de haute qualité, reposant sur une mixité fonctionnelle, sociale et générationnelle, Nice Méridia est destinée à devenir l'un des moteurs de l'innovation et du développement économique du territoire. L'espace public et la desserte en transports contribuent à la qualité de vie de ce quartier qui répond, dans un même lieu, aux besoins de travailler, étudier, se loger, faire du sport ou du shopping, se distraire, se déplacer.

Les chiffres clés de Nice Méridia : 24 hectares, 5 000 emplois à terme, 2 500 logements, 3 000 à 4 000 étudiants attendus, 347 000 m² environ de capacité constructible de logements, bureaux, centres de recherche et de développement, enseignement, services, commerces et hôtels.

Pour Christian Tordo, Vice-Président du conseil d'administration de l'EPA Nice Eco-Vallée, « *le Campus régional d'apprentissage préfigure ce que l'EPA a l'ambition de mener à l'échelle de Nice Méridia : créer un lieu d'innovation, de travail et de vie favorisant les échanges et l'enrichissement mutuel entre les centres de formation, les entreprises et les habitants. Le Campus constitue par ailleurs une pièce majeure, qui permettra à terme de proposer à Nice Méridia une offre de formation complète dans les domaines des technologies vertes, de la ville de demain et du développement durable* ».

Le rôle de l'aménageur

L'EPA Nice Eco-Vallée, en tant qu'aménageur de la ZAC Nice Méridia, réalise les espaces publics et définit les orientations programmatiques, architecturales, urbaines, paysagères et environnementales. Il assure également, en lien avec l'architecte urbaniste de la ZAC, le suivi et la coordination de chaque lot. Au travers de l'élaboration d'une fiche de lot en concertation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et Habitat 06, de la participation au jury du concours, puis de réunions de coordination architecturale, l'EPA s'assure de la cohérence d'ensemble et de la qualité du programme.

Nice Eco-Vallée

En 2008, sous l'impulsion de Christian Estrosi, l'État a conféré le statut d'Opération d'Intérêt National (OIN) aux 10000 hectares de la plaine du Var (120 000 habitants, 15 communes), localisés au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur. L'EPA Nice Eco-Vallée est chargé de procéder à toutes opérations de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain, le développement économique et la valorisation des espaces à l'intérieur de ce périmètre. L'EPA exerce également une fonction d'ensemblier et de coordonnateur afin que le projet Eco-Vallée soit partagé avec l'ensemble des partenaires publics et privés et les collectivités (Etat, Région, Département, Métropole Nice Côte D'azur et 15communes).

Programmée sur trente ans, l'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée prend corps avec des projets prioritaires. L'EPA Nice Éco-Vallée pilote actuellement cinq opérations d'aménagement. Trois sont lancées : Le Grand Arénas (quartier d'affaires international), Nice Méridia (technopole urbaine) et la Baronne (plateforme agroalimentaire). Deux ZAC sont en cours de création à Saint-Jeannet et Gattières.

Le CESI

L'alternance et l'apprentissage dans le supérieur, un défi, une ambition

Rencontre avec Bérangère Charbonnier-Merle, Directrice régionale CESI Sud-Est

Le CESI est un acteur du monde de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, engagé depuis de nombreuses années à travers son école d'ingénieurs. Depuis sa création, le CESI est porté par des valeurs fortes :

- La formation est ouverte à tous, tout au long de la vie, et spécialement à ceux qui ne sont pas issus des filières classiques, ou dont les choix d'orientation ont été tardifs. La formation contribue à résorber les inégalités autres que celles fondées sur le mérite et le potentiel.
- La formation est un co-investissement de l'entreprise, de la personne et de la société ; de reconnaissance pour le salarié (qualification, diplôme ou titre), pour l'entreprise (efficacité compétence et performance) et pour la société (compétitivité et image de métiers, standards de qualité, emplois, etc....).
- Notre métier est d'accompagner les personnes et les entreprises par la qualité de nos formations, par l'innovation et l'adaptabilité de nos approches pédagogiques et par notre ancrage territorial.

Dans un environnement social et économique compliqué, on observe à la fois une réelle difficulté pour les entreprises à recruter, développer et maintenir les compétences dont elles ont besoin sur les métiers en tension et favoriser le redéploiement et l'employabilité des collaborateurs positionnés sur des métiers devenus sensibles. Parallèlement, on fait le constat d'un marché de l'emploi des cadres durablement fragilisé aux deux bouts de la chaîne ; chez les jeunes et chez les seniors.

Notre approche volontairement orientée « compétences » permet à l'entreprise d'anticiper l'évolution de ses métiers et de son organisation. Elle permet également à ses collaborateurs d'élargir leur mobilité professionnelle et de revitaliser leur carrière.

L'alternance (apprentissage ou professionnalisation) constitue une voie privilégiée vers l'emploi. Nous prouvons depuis des années qu'elle est totalement adaptée aux formations supérieures.

Chaque jour, nous travaillons en proximité étroite avec les entreprises afin de comprendre leurs besoins et d'y répondre au mieux. Le dispositif que nous avons mis en place au sein du groupe CESI offre aux jeunes une pédagogie qui repose sur l'acquisition de compétences, mais aussi sur leur savoir-être, leur capacité à comprendre l'environnement et les règles d'une entreprise, la perception de leurs propres rôles et leur agilité dans les relations interpersonnelles et le management. Nous apportons une réponse concrète aux entreprises désireuses de recruter leurs futurs collaborateurs et souhaitant se voir proposer des candidats motivés et sérieux dans la conduite d'un vrai projet. Le succès du parcours en alternance étant étroitement lié à la réussite et la pérennité de « l'association » entre l'entreprise et l'alternant, le groupe CESI se positionne clairement comme conseil auprès des entreprises dans le processus de recrutement des alternants et notamment sur la définition de leurs missions.

Quoi de plus logique qu'un partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur au sein du Campus régional de l'Apprentissage

Implantés sur Nice depuis 2008, nous avons décidé de développer notre activité sur le territoire azuréen sur la base du savoir-faire issu de nos 24 autres centres, notamment par l'implantation d'une école d'ingénieurs généraliste.

En croissance constante, notre activité sur le centre nécessite que nous puissions nous installer dans des locaux plus vastes et plus propices à nos dimensions recherche et innovation et international ; à horizon 2020, nous projetons un effectif apprenants de près de 400 personnes ; nous aurons presque doubler l'effectif en 4 années.

Quoi de plus logique pour le CESI qu'un partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur ? Nous partageons les mêmes valeurs et les mêmes approches : améliorer l'offre de formation sur le territoire azuréen et accroître le nombre de jeunes travailleurs en alternance afin de répondre aux besoins des entreprises du territoire.

Participer à cette aventure est une réelle opportunité ; rassembler au sein d'un même campus des formations du CAP à l'ingénieur et au Mastère spécialisé ; il s'agit pour le CESI de devenir l'acteur principal de l'enseignement supérieur du Campus régional de l'Apprentissage et d'intervenir également en tant qu'opérateur sur la formation professionnelle continue.

Par ailleurs, nous sommes aussi impliqués et partenaires de l'ingénierie du projet, grâce à la relation de confiance partenariale établie entre nos équipes ; nous contribuons à la mise en place de solutions numériques sur le Campus ayant cette forte dimension au sein même de notre groupe ; nous participons à la définition de la stratégie du Campus ; ensemble, nous associons nos forces et nos dimensions respectives au service des entreprises et du territoire, nous développons la coopération avec l'université, les opérateurs de la recherche et de l'innovation et évidemment nous confirmons nos relations privilégiées avec les entreprises.

Habitat 06

Habitat 06 est l'opérateur immobilier du Département des Alpes-Maritimes.

Avec la création d'Habitat 06, le Conseil Départemental s'est doté depuis 2006 d'un opérateur de l'habitat et de l'immobilier d'activité.

Face à un marché de l'immobilier extrêmement tendu, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes a souhaité engager une dynamique pour produire des opérations mixtes de logements, de commerces et d'immobilier d'activité. Près de 3.000 logements ont ainsi été construits par Habitat 06 en l'espace de 10 ans.

Aux côtés de la collectivité, on retrouve cinq actionnaires financiers privés, œuvrant dans le domaine du logement aidé conventionné et des investissements immobiliers : la Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement Immobilier, la Caisse d'Epargne Côte d'Azur, le Crédit Agricole et le Crédit Coopératif.

Habitat 06 est ainsi devenu au fil des ans un acteur multi produits qui a construit son code génétique par la réalisation d'opérations complexes. La société est ainsi allée chercher une diversification naturelle de son activité vers d'autres segments que l'habitat social, en réponse aux enjeux de développement du territoire ainsi qu'à l'intégration urbaine de ses programmes.

Son projet d'entreprise s'appuie sur trois axes stratégiques :

- La consolidation de son métier pivot de bailleur social avec le développement d'une nouvelle offre de logements adaptés, destinée aux personnes âgées autonomes à revenus modestes ;
- Un investissement sur de nouveaux champs d'intervention pour répondre aux enjeux du développement économique du territoire chaque fois qu'une opération de logements nécessite la réalisation d'un programme d'immobilier d'activité (commerces, bureaux, locaux d'activité) ;
- Le développement d'une offre d'hébergements de tourisme et de loisir, en accompagnement des investissements réalisés par le Conseil Départemental.

Après avoir construit et livré près de 600 logements étudiants à Nice entre 2016 et 2017, l'offre d'hébergement sera enrichie par la réalisation de la Résidence Sociale Jeunes Apprentis de 100 logements sur le futur Campus Régional Apprentissage qui représente un investissement de plus de 8M€.